

Qu'est-ce que le vieillissement d'un lac, également appelé eutrophisation?

Le vieillissement d'un lac est un processus naturel qui s'étend normalement sur des milliers d'années. Toutefois, certaines activités humaines peuvent accélérer considérablement ce phénomène.

Quelles en sont les conséquences ?

- Prolifération d'algues et de plantes aquatiques
- Diminution de la qualité de l'eau
- Réduction de l'oxygène dans l'eau
- Perte d'habitats naturels
- Diminution des usages du lac

Quels sont les bienfaits de la bande riveraine ?

- Barrière à la pollution
- Lutte contre l'érosion
- Refuge pour la faune
- Contribution à la beauté des paysages
- Diminution de l'apport de chaleur et de nutriments du lac



Quais et ouvrages en rive

Avant d'entreprendre tout projet en bande riveraine ou en lien avec un quai, nous vous recommandons fortement de communiquer avec le Service de l'urbanisme de la municipalité de Duhamel afin de valider les exigences applicables à votre propriété.



Références utiles :

Municipalité de Duhamel :

<https://www.municipalite.duhamel.qc.ca/>

Gouvernement du Québec – Cadre réglementaire : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/zones-inondables-mobilite-rives-littoral/cadre-reglementaire>

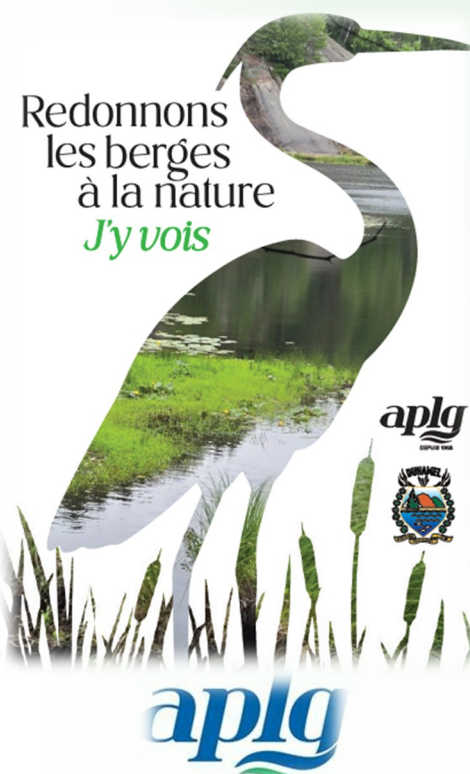
RAPPEL – Fiche informative sur la bande riveraine : <https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/bande-riveraine/>

OBV RPNS – Outils de sensibilisation : <https://www.rpns.ca/documentation/outils-de-sensibilisation/>

APLG : <https://aplg.ca/>

Vivre au bord de l'eau

Guide de bonnes pratiques
Ensemble, protégeons les bandes riveraines ! (Rives)



Documentation produite par la municipalité de Duhamel pour l'Association des Propriétaires du Lac Gagnon

Espèces à privilégier pour revitaliser la bande riveraine

Renaturaliser une bande riveraine, c'est redonner à la rive un couvert végétal naturel. Cela peut se faire en cessant de tondre, en laissant repousser la végétation en place et en plantant des espèces indigènes adaptées au sol, à l'humidité et à l'ensoleillement. Cette approche aide à freiner l'érosion, filtrer les eaux de ruissellement et améliorer l'habitat pour la faune. Voici quelques exemples de ce que vous pouvez y planter :

- Arbres : érable rouge, bouleau jaune et sapin baumier
- Arbustes : aulne rugueux, myrique baumier, spirée à larges feuilles et amélanchier
- Herbacées : iris versicolore, asclépiade incarnate, eupatoire maculée et lobélie cardinale
- Privilégier des espèces indigènes adaptées à l'humidité, au type de sol et à l'ensoleillement du site, en combinant arbres, arbustes et herbacées.



Définition de la bande riveraine (rive)

La bande riveraine c'est la partie d'un territoire qui borde un lac ou un cours d'eau et dont la largeur se mesure horizontalement, à partir de la limite du littoral vers l'intérieur des terres.

- 10 m lorsque la pente moyenne est inférieure à 30 % ou, lorsqu'elle est de 30 % ou plus, elle présente un talus de 5 m de hauteur ou moins.
- 15 m lorsque la pente moyenne est de 30 % ou plus et qu'elle est continue ou lorsqu'elle présente un talus de plus de 5 m de hauteur.

Bonnes Pratiques

- Conserver arbres, arbustes et plantes naturelles.
- Revégétaliser la rive avec des espèces indigènes.
- Garder le sol couvert pour limiter l'érosion.
- Vérifier les règles municipales avant tous travaux.

Le saviez-vous?

Dans la bande riveraine et le littoral, il faut éviter les gestes qui dégradent la rive et nuisent au lac. La tonte de pelouse n'est pas permise. Les constructions, travaux, remblais, déblais, quais, escaliers ou aménagements doivent être autorisés par la municipalité avant d'être réalisés. Il ne faut pas enlever les algues, les plantes aquatiques ou modifier le bord de l'eau sans autorisation. Les feux dans la bande riveraine sont interdits. Il faut aussi éviter les pesticides, les engrais, le nourrissage des animaux et le dépôt de déchets, de branches ou d'autres matériaux près de l'eau.

LA BANDE RIVERAINE VÉGÉTALISÉE



INTERDICTIONS

